Octobre 2012

F

COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-neuvième session
Rome (Italie), 15-20 octobre 2012
RAPPORT SUR LES DÉPENSES DU CSA POUR 2010-2011

I. CONTEXTE

1. À sa trente-septième session, le CSA a demandé au Secrétariat « d'établir, sur la base des engagements pris depuis la réforme du CSA, un rapport annuel succinct sur les dépenses engagées sur les ressources disponibles, par rapport aux prévisions de dépense[1] ».

2. Des détails sur les prévisions de dépenses pour 2010-2011 ont été fournis par le document de la trente-sixième session du CSA CFS:2010/5 Rev.1 intitulé « Programme de travail et budget du CSA », dans lequel le Comité:

- *a approuvé le PTB du CSA pour 2010-2011;*
- *a recommandé que le PTB 2012-2013 soit examiné plus avant par le Bureau;*
- *a décidé de soumettre ces documents à l'examen de la FAO, du FIDA et du PAM selon les modalités prévues par les règlements intérieurs et conformément aux règlements financiers et règles de gestion financière respectifs de ces organisations;*
- *a approuvé la proposition de créer un cadre axé sur les résultats pour le CSA qui soit cohérent avec les priorités organisationnelles des institutions sises à Rome (et avec celles d'autres organisations) sous la forme d'un programme de travail pluriannuel détaillé qui serait présenté au CSA, de préférence lors de sa trente-septième session en 2011.*

3. Cette note d'information complète les documents CFS 2012/39/8 « *Suivi des progrès accomplis concernant les décisions prises et les recommandations formulées par le CSA à sa trente-septième session (octobre 2011)* » et CFS 2012/39/11 (Programme de travail pluriannuel et activités du CSA par ordre de priorité).

[1] CFS:2011 Final Report, paragraphe 63 (ii).

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

Observations concernant le tableau des dépenses pour 2010-2011

4. Les dépenses de 2010-2011 qui apparaissent dans le tableau ci-après sont rapportées par catégorie budgétaire, telles que présentées dans le document CFS:2010/5 Rev. 1. Le tableau est ventilé comme suit: i) budget principal, comprenant les contributions des programmes ordinaires de la FAO, du FIDA et du PAM et ii) contributions volontaires, comprenant les contributions de différents partenaires fournisseurs de ressources et fonds fiduciaires à l'appui des activités du CSA.

5. Les dépenses au titre du budget principal comprennent les frais de personnel et des ressources humaines hors personnel du secrétariat[2] (personnel de base du programme ordinaire, consultants à court et long terme), l'appui aux réunions, y compris la séance plénière et les réunions intersessions (production et traduction de documents, interprétation, autres coûts liés aux réunions), les frais de voyage du président, du secrétariat et de certains participants à la séance plénière.

Résumés des dépenses du CSA, du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et du Mécanisme international de la société civile (2010-2011) (USD par exercice biennal)

Description	Source de financement	Prévisions 2010-2011	Dépenses effectives 2010-2011	Différence
Budget principal	**FAO/FIDA/PAM**			
Personnel		2 100 000	2 100 000	**0**
Consultants		600 000	495 000	**105 000**
Voyages		130 000	310 000	**-185 000**
Publications		530 000	550 000	**-20 000**
Interprétation		530 000	705 000	**-175 000**
Appui administratif et logistique		60 000	155 000	**-95 000**
Total budget principal		**3 950 000**	**4 320 000**	**-370 000**
Contributions volontaires	**Fonds fiduciaires**			
Appui à la table ronde sur les estimations relatives à la faim dans le monde	Espagne	175 000	253 000	**-78 000**
Appui aux autres activités du CSA[3]	Espagne	125 000	47 000	**78 000**
Total fonds fiduciaires pour les activités du CSA		**300 000**	**300 000**	**0**

[2] Les coûts du personnel du secrétariat du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont couverts par le fonds fiduciaire du Groupe, et non par le budget principal du CSA.

[3] Les contributions supplémentaires au processus de négociation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale en 2011 qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus ont été apportées par l'Union européenne, l'Allemagne, la Suisse et le FIDA.

Résumés des dépenses du CSA, du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et du Mécanisme international de la société civile (2010-2011) (USD par exercice biennal)				
Description	**Source de financement**	**Prévisions 2010-2011**	**Dépenses effectives 2010-2011**	**Différence**
Appui à la création, au fonctionnement, aux travaux et aux publications du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition	Australie, Union européenne, France, Irlande, Russie, Espagne, Suisse, Royaume-Uni	1 080 000	990 000	**90 000** (solde correspondant à l'exercice 2012-2013)
Appui aux activités du Mécanisme international de la société civile	Italie, Norvège, Espagne	750 000	356 000	**394 000**
Appui au Président du CSA en vue de l'engagement du secteur privé dans le Comité	Royaume-Uni	113 000	113 000	**0**

6. Le budget principal comprend les dépenses (à l'exclusion des coûts du personnel de base) liées à deux activités importantes qui ont été approuvées par le Comité, à savoir:

a) La fourniture d'un appui et d'avis aux pays concernant la cartographie des activités relatives à la sécurité alimentaire au niveau des pays. Le coût estimatif de cette activité était de 203 000 USD environ (contre 200 000 prévus). Ce montant couvrait les dépenses liées aux consultants, à l'organisation d'ateliers, aux voyages des participants et au soutien technique apporté aux pays qui participaient à des activités pilotes initiales.
b) La fourniture d'un appui à l'élaboration d'un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le coût estimatif de cette activité était de 180 000 USD (contre 150 000 prévus). Ce montant couvrait les dépenses liées aux consultants, à l'organisation de consultations et de séances d'information et aux voyages des participants.

Observations sur les éléments de coût du budget principal

- Les travaux préparatifs des consultants pour les groupes de travail, les équipes spéciales et d'autres activités du CSA en préparation;
- Les frais de voyage, y compris les voyages et les indemnités journalières de subsistance pour l'atelier de cartographie et le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les intervenants et participants invités aux trente-sixième et trente-septième sessions du CSA (pour les sessions nationales, régionales et mondiales et les tables rondes), les voyages du secrétariat et du président du CSA;
- Les coûts liés aux publications (traduction et impression), qui ont légèrement augmenté par rapport à ce qui était prévu;
- Les frais d'interprétation, qui ont été largement sous-estimés, notamment à cause des nombreuses sessions supplémentaires non prévues;
- Les coûts d'appui administratif et logistique, eux aussi sensiblement plus élevés en raison des sessions supplémentaires non prévues.

7. Les contributions volontaires ont été utilisées pour fournir un appui: i) à la création, au fonctionnement, aux travaux et aux publications du Groupe d'experts de haut niveau, ii) au

Mécanisme international de la société civile, iii) à la table ronde sur les estimations relatives à la faim dans le monde[4], iv) à d'autres activités liées aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Conséquences

8. Pour l'exercice biennal 2010-2011, la FAO a exceptionnellement pris en charge les dépenses supplémentaires entraînées par la réattribution des ressources à la discrétion du Directeur général. Pour 2012-2013, l'estimation des dépenses a été redistribuée afin de prendre en compte les enseignements tirés en 2010-2011 et d'intégrer certaines des augmentations de coûts prévues, même si les contributions globales de base des organisations sises à Rome sont demeurées inchangées. Néanmoins, celle-ci devra être réexaminée une fois qu'une décision aura été prise concernant les activités prioritaires pour 2013 et le Secrétariat du CSA. Toute modification à l'attribution des ressources aux contributions du budget principal devra être examinée et approuvée par les organisations sises à Rome, conformément à leurs règlements financiers et règles de gestion financière respectifs afin qu'elles puissent appuyer conjointement le CSA.

9. En conclusion, le Comité est invité à:

- prendre acte du document CFS:2012/39/Inf. 16 sur les dépenses du CSA pour 2010-2011, comme demandé à la trente-septième session du CSA;
- recommander que le budget proposé pour 2012-2013 soit suivi de près par le Bureau et le Secrétariat du CSA;
- au vu des dispositions concernant le Secrétaire du CSA, et au cas où des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour le budget principal, le Comité recommande que le Bureau soumette des demandes à cet effet à l'examen de la FAO, du FIDA et du PAM selon les modalités prévues par les règlements intérieurs et conformément aux règlements financiers et règles de gestion financière respectifs de ces organisations, afin qu'elles puissent appuyer conjointement le CSA.

[4] Voir CFS:2011/6 - Résultat de la « Table ronde chargée d'examiner les méthodes d'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim » (FAO, 12-13 septembre 2011).